

Département de la Savoie

Arrondissement et Canton d'ALBERTVILLE

MAIRIE DE CEVINS

☎ 04.79.38.20.28

Fax 04.79.38.26.59



AVIS



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le Vendredi 28 Octobre 2016 à 19h00 en Mairie

Nbre Conseillers : 14

Présents : 09

Votants : 12

Absents :

Excusés :

Karim AMELLAL.

Justine BAL (pouvoir de vote à Marie-Christine DORIDANT).

Jean-Louis DUNAND-LAISIN (pouvoir de vote à Nadine POINTET).

Frédéric LE FUR.

Raymond MULLER (pouvoir de vote à Denis BIBOLLET-RUCHE).

Secrétaire de séance :

Bernadette AMIEZ.

Monsieur le Maire constate que les conditions de quorum sont remplies.

Le compte-rendu de la séance du 23 Septembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Bernadette AMIEZ est élue secrétaire de séance.

↳ Intercommunalité :

- SIBTAS – 4^{ème} modification statutaire : Dans le cadre de la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (PMS), le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité la 4^{ème} modification des statuts du SIBTAS, décide de nommer Justine BAL comme délégué titulaire supplémentaire, Bernadette AMIEZ comme délégué suppléant, en remplacement de Justine BAL et Raymond MULLER comme délégué suppléant supplémentaire et demande à Monsieur le Préfet d'arrêter cette modification.
- Co.RAL – Rapport d'activités 2015 : Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2015 de la Co.RAL. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce document qui sera disponible à l'accueil du Secrétariat de Mairie pour consultation.

.../...

- Syndicat Intercommunal des Vernays – Rapport d'activité 2015 : Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce document qui sera disponible à l'accueil du Secrétariat de Mairie pour consultation.

↪ **Appartement communal de la Mairie – Convention de participation aux frais de chauffage** :

- Monsieur le Maire rappelle que l'appartement communal, situé au 1^{er} étage de la Mairie, a fait l'objet d'un renouvellement de bail au 1^{er} Juillet 2016. L'article 6 de ce contrat prévoit que les charges locatives, liées à cet appartement, devront être supportées par le locataire et, notamment les frais de chauffage pendant les mois d'hiver, de Novembre à Avril. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le tarif 2015/2016, à raison de 92.00 €uros TTC par mois et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

↪ **Conventions diverses** :

- Spectacle « Vous êtes ici » - Mise à disposition de la Salle des Fêtes de Cevins – Convention de partenariat entre le Dôme Théâtre et la Commune : Monsieur le Maire expose que le Dôme Théâtre a sollicité l'utilisation de la Salle des Fêtes de Cevins, afin d'organiser un spectacle programmé dans le cadre de l'opération intitulée « Les Chemins d'Artistes » qui permet la décentralisation de l'animation culturelle sur l'ensemble des territoires d'Arlysère, de Tarentaise et de Vanoise. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le Dôme Théâtre, pour l'organisation de la représentation du spectacle « Vous êtes ici », programmée pour le 16 Novembre prochain.
- Convention de stage en classe maternelle : Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'une personne qui souhaite effectuer un stage de 6 semaines, sous couvert du CNED en classe maternelle, dans le cadre de la préparation du CAP Petite Enfance. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention à passer avec le CNED et la stagiaire.

↪ **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES** :

- Le Conseil Municipal est informé des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées depuis la dernière séance du 23 Septembre 2016 et transmises au Pôle Urbanisme pour instruction.
- Marie-Christine DORIDANT rappelle que le Bulletin Municipal 2017 est en cours d'élaboration et que les articles des associations doivent être déposés en Mairie avant le 15 Décembre prochain.
- Monsieur le Maire indique qu'une réunion sur le bilan de la Fête du Village sera prochainement programmée. Une rétroprojection de cette journée est prévue autour d'un pot de l'amitié avec les partenaires associatifs et les bénévoles qui ont participé au succès de cet événement, dont les bénéfices s'élèvent à 1 400 €uros qui seront reversés aux différentes associations en 2017.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la vente d'une coupe de bois sur pied (784 m³ de sapins et épicéas), qui a eu lieu au mois de Septembre dernier, sur la parcelle 44 (à proximité du Charvet) et qui a été attribuée aux Scieries réunies de Rognaix pour un montant de 28 360 €uros TTC. Le délai d'exploitation est prévu pour le mois de Juin 2018.

.../...

- Monsieur le Maire expose que les deux Permis de Construire déposés dans le cadre des travaux de la façade et de la toiture de l'Eglise ont été acceptés. Le Dossier de Consultation des Entreprises a été lancé sur le site internet de la Co.RAL et dans la rubrique des annonces légales du Dauphiné Libéré. La Commission d'Appel d'Offres se réunira le 18 Novembre 2016 pour l'ouverture des plis. Une réunion de chantier sera programmée début Janvier 2017 avec les entreprises retenues. Les travaux devraient commencer début Mars 2017 pour se terminer en Octobre 2017.
- Nadine POINTET informe le Conseil Municipal de l'organisation des prochaines élections du Conseil Municipal Jeunes dont le mandat est à renouveler et précise que le repas des aînés est prévu pour le samedi 04 Février 2017 avec une animation dansante conduite par Eric COLLOMB.
- Monsieur le Maire remercie l'Association des Maires de Tarentaise qui a fourni 150 couvertures de survie, en prévision des vacances d'hiver et de l'important trafic routier sur la voie express.

PLAN LOCAL D'URBANISME - INFOS

- Une rencontre avec le Cabinet Vial & Rossi a eu lieu le 26 Septembre dernier, au cours de laquelle, les différents documents permettant le lancement de l'étude ont été transmis. Un registre de concertation, destiné à recevoir les observations du public, durant la procédure d'élaboration est mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie (sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles). Des informations seront régulièrement diffusées sur le site de la Commune (www.cevins.fr) et dans les comptes-rendus des Conseils Municipaux. Une réunion publique va être programmée prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

CEVINS le 31 Octobre 2016.

Le Maire,



Philippe BRANCHE